

# LA GAZETTE DE L'ÉGALITÉ

..... PLACE AUX .....

## FEMMES DANS L'ESPACE PUBLIC



### HARCÈLEMENT ET AGRESSIONS SEXUELLES



### DÉBAT CULTURE & DISCRIMINATION

### ? INTÉGRATION OU DISCRIMINATION ?

FOCUS

### DES TERRITOIRES

### DISCRIMINÉS ?

Mais des territoires  
qui ne se laissent pas faire !



ADRESSES UTILES  
ET AGENDA



#### MAIRIE D'AUBERVILLIERS

Mission Lutte contre les discriminations  
Mission Égalité femmes-hommes

120 bis rue Henri Barbusse • 93 300 Aubervilliers  
Tél. : 01 48 39 52 62

[http://www.aubervilliers.fr/  
Mission-droits-des-femmes-  
et-lutte-contre-les-discriminations](http://www.aubervilliers.fr/Mission-droits-des-femmes-et-lutte-contre-les-discriminations)

La Gazette de l'égalité est une publication de la Ville d'Aubervilliers, proposée par les Missions municipales Egalité femmes-hommes et Lutte contre les discriminations et soutenue par le CGET.



## PLACE AUX FEMMES DANS L'ESPACE PUBLIC

Depuis plusieurs années et avec une délégation municipale qui lui est dédiée, la Ville d'Aubervilliers mène une politique volontariste en matière d'égalité femmes-hommes.

Cette orientation forte du mandat a été réaffirmée à l'occasion des Rencontres Citoyennes « Vivre Aubervilliers ! » qui se sont déroulées d'octobre 2016 à janvier 2017. Lors de celles-ci, et en concertation avec la population, 24 engagements ont été pris par la municipalité. Or, dans cette liste, l'engagement n° 20 traite entièrement de l'égalité entre Albertivillariennes et Albertivillariens dans les possibilités de vivre leur ville. Un engagement qui recense un certain nombre d'actions à poursuivre ou à mener pour garantir ces mêmes opportunités et ces mêmes libertés à toutes et à tous. Et parmi ces actions, une proposition nouvelle attire particulièrement l'attention, celle de réaffirmer la place des femmes dans l'espace public.

L'espace public à Aubervilliers manque de mixité femmes-hommes. Pas partout et pas tout le temps, évidemment... Reste le constat que personne ne contredira : passées certaines heures, les femmes disparaissent des lieux publics. Au soir arrivant et même dans la journée pour quelques endroits, notre ville ne se vit quasiment plus qu'au masculin dans ses rues, ses places, ses terrasses, etc. Comme rapetissée de sa moitié, Aubervilliers s'appauvrit alors humainement en devenant uniforme et la liberté des femmes s'en trouve, en quelque sorte, amoindrie. C'est pourquoi il nous faut réagir : au nom d'un vivre ensemble incluant les deux sexes dans un en commun égalitaire. Réagir comme le collectif d'Albertivillariennes « Place aux femmes » le fait, à sa manière, depuis quelques années. Le sexisme ne se rencontre évidemment pas que dans la rue. On le croise un peu partout, au travail, dans la famille, dans les milieux privilégiés comme dans les milieux modestes, etc.

Dès lors, c'est à un effort global dans la société qu'il convient de s'atteler pour le faire reculer durablement. Et, ramené à l'échelon local, cet effort doit être porté dans l'ensemble de nos politiques municipales pour atteindre l'effet voulu. Y compris donc en intervenant sur l'espace public, qui, comme son nom l'indique, a vocation à être ouvert à tous et toutes et en toutes circonstances. Redonnons-lui cette dimension collective et partagée.

En plus de mesures concrètes de sécurisation (aménagements urbains, éclairage, etc.), la municipalité compte s'appuyer sur les forces vives de la société civile locale pour démontrer l'intérêt à retrouver cette mixité. C'est pourquoi, en rapport direct avec son engagement n°20, elle lancera chaque année un appel à projets en direction du milieu associatif pour qu'émergent de celui-ci des initiatives et des animations de terrain *Pour une place égalitaire des femmes dans l'espace public* (du nom de cet appel).

Le premier appel à projets vient de se tenir et pas moins de 17 associations se sont portées volontaires avec une belle diversité de propositions à la clé : du théâtre de rue, des événements festifs, de l'animation sportive, des installations artistiques, etc. La Ville a retenu trois projets à réaliser au premier semestre 2018 pour une subvention totale de 6 000 euros. Trois propositions différentes les unes des autres mais au même objectif pédagogique : faire que les femmes aient toute leur place dans nos rues et sur nos places...

C'est le début d'un processus. Il sera long et nécessitera de renouveler encore et encore des « occupations » de ce type pour que le propos se diffuse largement et participe d'un changement des usages.



**Marie Kouamé**

Adjointe à la Maire d'Aubervilliers, déléguée à la Lutte contre les discriminations, les Relations avec les migrants et les Droits des femmes



## LA MAISON DES FEMMES À SAINT-DENIS

Ouvert il y a un peu plus d'un an, ce lieu accueille des femmes de tout le département en situation de vulnérabilité ou victimes de violences. Située devant le centre hospitalier Delafontaine auquel elle est rattachée, la Maison des femmes regroupe des consultations de différents ordres permettant une prise en charge globale : médicale, psycho-corporelle, sociale, juridique...

Si l'on y trouve les activités habituelles d'un centre de planification familiale sur les suivis de contraception, d'IVG ou de grossesse, et l'accueil des victimes de violences, l'adresse propose également des accompagnements plus spécifiques : par exemple pour les femmes excisées (avec la fondation Fleur du désert) et pour les femmes victimes d'inceste (en partenariat avec l'AIVI).

**MAISON DES FEMMES**  
1 CHEMIN DU MOULIN BASSET - SAINT-DENIS  
Renseignements et prise de rendez-vous  
au 01.42.35.61.28

## IDÉES REÇUES SUR LE HARCÈLEMENT

### ET LES AGRESSIONS SEXUELLES

À la suite de l'affaire « Weinstein », du nom de ce producteur d'Hollywood accusé de viols, une vague impressionnante de témoignages de violences et de harcèlement sexuels a déferlé. C'est l'occasion de revenir sur certaines idées reçues.

*Les agresseurs et harceleurs ne sont qu'une minorité de pervers sexuels.*

#### FAUX !

Quand on sait, aujourd'hui, qu'environ 1 femme sur 6 est victime de violences sexuelles au cours de sa vie (voir statistiques INED et FRA), on se rend compte de l'ampleur du phénomène. Beaucoup de spécialistes estiment que les agressions et le harcèlement ne sont pas liés à des pulsions sexuelles incontrôlables mais qu'il faut plutôt interroger la relation de pouvoir inégale entre hommes et femmes.

Ce que cette affaire a permis c'est de mettre en lumière le caractère massif des violences mais aussi de délier les langues autour du sexisme « ordinaire », qui nous concerne tous et toutes à divers degrés, en raison de l'intériorisation de la domination masculine. Ainsi de plus en plus de femmes et d'hommes débattent des micro-agressions (blagues sexistes...), ou encore de la « culture du viol » et de la « culture du consentement ».

*Ces femmes n'ont qu'à porter plainte.*

#### CE N'EST PAS SI SIMPLE !

Le témoignage a eu pour certaines un sens militant, visant à alerter l'opinion non pas sur un cas individuel mais bien sur un phénomène sociétal.

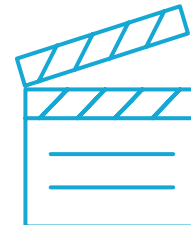
Parfois certaines personnes ne portent pas plainte car elles connaissent mal leurs droits. Il est important pour chacun.e de connaître la définition du harcèlement, de l'agression sexuelle, du viol (voir adresses utiles page 11 et [www.stop-violences-femmes.gouv.fr](http://www.stop-violences-femmes.gouv.fr)).

De nombreuses voix s'élèvent aussi pour demander plus de moyens affectés à l'aide aux victimes, mais aussi à la formation des professionnel.les qui accueillent les victimes, et à la prévention des violences.

Le 24 mars 2017, la Ville, en lien avec le Conservatoire à rayonnement régional Aubervilliers – La Courneuve et le cinéma Le Studio, organisait une rencontre sur le thème des discriminations dans la culture et les médias.

Nina Faure et Aurore Krol ont décrypté les mécanismes de domination dans les productions artistiques et journalistiques : l'analyse du dessin animé « Aladdin » a secoué plus d'un.e participant.e qui pensait ce film exempt de stéréotypes.

Les collectifs H/F et Décoloniser les arts ont parlé des discriminations dans la culture, qu'elles soient directes ou « systémiques ». En effet parfois c'est tout un système qui perpétue certaines inégalités, sans qu'on puisse aisément pointer vers un.e « coupable ».



Il est en revanche de la responsabilité de chacun.e de s'interroger et de lutter contre le fait que l'homme et le « blanc » représentent encore trop l'universel, la neutralité, ce qui entrave le parcours des artistes femmes ou « racisé.es ». Le Cinéma Le Studio continue à inclure dans sa programmation bon nombre de films sur l'égalité, le superbe documentaire « Ouvrir la voix » d'Amandine Gay ayant choisi Aubervilliers pour son avant-première en octobre 2017. Notez la date du 23 mars 2018, pour un nouveau temps fort sur les discriminations, au Cinéma Le Studio.

## « INTÉGRATION » OU

## « DISCRIMINATION » ?

L'Agence européenne des droits fondamentaux a publié en septembre 2017 une enquête, « **Les musulmans dans l'Union européenne** » qui décrédibilise totalement l'idée, propagée par des partis d'extrême droite selon laquelle ils et elles ne seraient pas « intégrés ».

Elle montre que les musulman.es sont attaché.es à leur pays de résidence, ont un degré de confiance dans les institutions plus élevé que la moyenne, et par exemple une plus forte acceptation des mariages « mixtes » (musulman.es/non-musulman.es). Mais ils et elles souffrent de discrimination.



Un ressenti corroboré par le Défenseur des droits et son enquête 2016 qui

« dresse un panorama particulièrement inquiétant du parcours d'obstacles que constitue le marché du travail » pour les personnes vues comme « d'origine étrangère ».

Un des témoignages recueillis : « J'espère que cette étude ouvrira les yeux sur le mal-être de la troisième génération issue de l'immigration. On parle d'intégration alors que nous faisons partie intégrante de la France, alors que la France est le seul pays que nous ayons connu. »



## DES TERRITOIRES DISCRIMINÉS ?

## MAIS DES TERRITOIRES

## QUI NE SE LAISSENT PAS FAIRE !

### DES DISCRIMINATIONS À L'ADRESSE...

Les discriminations en raison de l'adresse sont interdites en France, depuis l'introduction dans la loi du critère du « lieu de résidence » en 2013, sur proposition d'un député de Seine-Saint-Denis.

Les victimes de discrimination à l'embauche, de refus de paiement par chèque ou de délivrance d'un service en fonction du lieu de résidence peuvent donc désormais faire valoir leurs droits, comme les victimes de discriminations en raison de l'origine, du sexe ou du handicap (par exemple avec l'aide du « Défenseur des droits », qui tient deux permanences gratuites et confidentielles à Aubervilliers: voir les adresses utiles p.11). La Mairie d'Aubervilliers coordonne aussi un Plan de prévention et lutte contre les discriminations pour améliorer encore la prise en charge des victimes de discriminations.

Les discriminations peuvent se nourrir de préjugés. Le dynamisme de communes comme Aubervilliers contribuera espérons-le aussi à modifier le regard porté sur les habitant.es des « banlieues ». Et les médias notamment doivent veiller à ne pas renforcer les idées reçues. M<sup>me</sup> la Maire d'Aubervilliers a par exemple protesté contre le reportage « Ultra délinquance » diffusé à la télévision en 2016 et qui montrait une image déformée de sa ville. C'était également l'un des thèmes du séminaire « Culture et discriminations en débat » du 24 mars 2017.

### ... ET DES INÉGALITÉS TERRITORIALES

Ce sont aussi des communes elles-mêmes qui ne sont parfois pas traitées à égalité, dans le sens où l'on constate que certains services publics ou privés y sont sous-représentés en comparaison d'autres localités.

88% du territoire d'Aubervilliers est constitué de quartiers prioritaires de la « politique de la ville », qui est un dispositif d'aide aux quartiers touchés par la précarité. Pourtant, le ratio par habitant.e des subventions « politique de la ville » de l'État est de 23€/habitant.es pour Aubervilliers, 29€ pour le territoire de Plaine Commune, un chiffre toujours très loin de la moyenne nationale (environ 40€/habitant.e).

De plus, la politique de la ville ne suffit pas à combler les manques dans les territoires concernés. Leurs difficultés peuvent même être renforcées par la baisse des dotations aux collectivités territoriales, quand un plus grand pourcentage d'habitant.es précaires dans certaines communes, des apports financiers plus faibles, ou l'augmentation rapide de leur population ne sont pas assez pris en compte....

C'est non sans humour que les Maires des communes concernées, parmi lesquelles M<sup>me</sup> la Maire d'Aubervilliers, sont mobilisé.es dans le collectif des « Plumés de l'austérité ».

## DES TERRITOIRES MOBILISÉS

Dès 2009, la HALDE, « Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité » (une institution qui a été absorbée dans le « Défenseur des droits » en 2011) avait reconnu toute la légitimité de la préoccupation autour des « discriminations territoriales », dans son avis en réponse à une plainte déposée par la Ville de La Courneuve. Le Maire disait sa commune, comme ses voisines, « discriminée » autant en matière d'emploi que de logements, d'éducation, de services publics et de culture. Dans son sillage, la Ville de Saint-Denis et le collectif de parents « Ministère des bonnets d'âne » avaient en 2014 saisi le Défenseur des droits, notamment pour protester contre le manque d'enseignant.es remplaçant.es sur le territoire. L'autorité administrative indépendante avait, après une enquête enjoint l'Éducation nationale à renforcer ses efforts pour résorber les inégalités territoriales. Les élu.es de la Ville d'Aubervilliers ont également soutenu les mobilisations des parents pour un plus grand nombre d'enseignant.es et restent toujours vigilant.es aujourd'hui.

La municipalité d'Aubervilliers lutte ainsi sans relâche pour faire respecter le droit de sa population à des services de qualité. Sa mobilisation, aux côtés de celle des habitant.es a permis le renforcement des effectifs de police nationale à Aubervilliers avec 62 policier.es supplémentaires entre 2016 et 2017. Elle a aussi obtenu la réouverture du bureau de poste du quartier Villette - Quatre-Chemins, en 2016, et demande un quatrième bureau de poste, car pour le moment, avec trois bureaux pour 85 000 habitant.es, nous sommes toujours sous-pourvus !

Actuellement, la Mairie est aussi mobilisée contre la fermeture, prévue en janvier 2018, d'un des centres du Trésor public situé à Aubervilliers. Pour elle, le maintien de services publics de proximité, à taille humaine, sont indispensables pour un accueil de qualité.





## DÉCEMBRE : « JOURNÉE INTERNATIONALE DES MIGRANT.ES » : LES FEMMES

Samedi 16 décembre 2017 à 14h  
à l'Espace Renaudie, 30 rue Lopez et Jules Martin  
Entrée libre et gratuite (renseignements : 01 48 39 51 03)

La journée internationale des migrant.es commémore la « Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ». Malheureusement la France, comme la plupart des pays les plus riches de la planète, n'a pas encore ratifié cette convention, qui repose sur l'idée que les migrant.es, en situation régulière ou irrégulière ont droit toutes et tous à la protection de leurs droits fondamentaux.

Fidèle à son engagement pour les droits des migrant.es, la Ville d'Aubervilliers organise à cette occasion un après-midi, qui est cette année consacré au thème des femmes migrantes. La projection de « **La Petite Venise** », un film retraçant le parcours d'une Chinoise en Italie, sera suivi d'une rencontre avec un collectif de femmes d'Aubervilliers et de Seine Saint Denis, avec un défilé - prise de parole.

## MARS : JOURNÉES MONDIALES DE L'ÉGALITÉ

Les programmes des **journées internationales des droits des femmes** (8 mars) et de **lutte contre les discriminations raciales** (21 mars) à Aubervilliers seront disponibles sur le site internet de la Mairie [www.aubervilliers.fr](http://www.aubervilliers.fr) ou auprès des missions Égalité femmes-hommes et Lutte contre les discriminations de la Mairie (01.48.39.52.62) début 2018. Si vous portez des initiatives n'hésitez pas à les faire connaître aux missions.

Une première date à retenir :  
le festival Cinégalité, du 23 au 25 mars 2018  
au Cinéma Le Studio

## AVRIL : SPECTACLE DE THÉÂTRE F(L)AMMES

La parole aux femmes !

Madani cie / Ahmed Madani.  
En partenariat avec  
La Commune-CDN d'Aubervilliers

Du 9 au 11 avril 2018 : lundi et mercredi à 20h, mardi à 14h30 (représentation scolaire) et 20h à L'Embarcadère, information/réservation au 01 48 34 35 37 (Tarifs : de 2€50 à 24€)  
Dès 13 ans.

Dix jeunes femmes prennent la parole. L'identité multiple de la jeunesse des « zones urbaines sensibles » est plus complexe, plus surprenante et plus mouvante qu'on ne l'imagine. « Dans F(l)ammes, chacune dit, chante, danse ses colères et ses envies, dénonce les injustices de tous les jours, les petites brimades et les claques brûlantes, réclame la tolérance... ». L'Humanité



## « I LOVE ÉGALITÉ »

Les ateliers « I love égalité » ont été menés sur les années 2015 et 2016 avec des habitant.es du Landy, à la Maison pour Tous Henri Roser.

Les habitant.es étaient accompagné.es par la Mairie dans un esprit participatif, pour les aider à développer leur pouvoir d'agir face aux discriminations (ateliers soutenus par le Contrat de ville).

Puis, fin 2016, il a été proposé aux volontaires de travailler à la réalisation d'affiches sur les discriminations, qui ont été présentées par trois des habitantes au Cinéma le Studio lors de la journée mondiale contre les discriminations 2017, et exposées à la fête de la Ville.

C'est l'une de ces affiches que nous avons reproduite ici :



I ♥ ÉGALITÉ



## UNE FABRIQUE DE SANTÉ ET DE PROXIMITÉ

Inaugurée en septembre 2017 au Marcreux, la Fabrique de santé Madeleine Brès est un équipement municipal de proximité qui a vu le jour dans le quartier de la ville le plus démuné en médecins, infirmier.es ou pharmacies. La Fabrique s'appuie sur les praticien.nes du Centre municipal de santé pour proposer des consultations dans ses locaux aux habitant.es du Marcreux mais aussi du Landy et du Pressensé.

À la croisée de la santé et du social, la Fabrique est bien autre chose qu'un cabinet médical. On y accompagne des personnes dans leurs démarches administratives auprès de la CPAM, on y assure aussi des temps d'échanges et d'information sur des thèmes choisis par les habitant.es. On y mène des animations, on y partage des moments conviviaux en voisinage, on y gère un jardin partagé...

Être en bonne santé c'est vivre un état de bien-être physique, mental et social selon la définition de l'OMS (Organisation mondiale de la santé). La Fabrique Madeleine Brès travaille avec cette approche et son équipe accorde autant d'importance à l'échange qu'à la prescription.

À la Fabrique, les femmes du quartier occupent une place importante. Outre les activités collectives dont elles sont souvent le moteur, un atelier spécialement consacré à la santé des femmes leur est dédié (le deuxième mardi du mois de 13 h 45 à 15 h 45). Elles ont aussi la possibilité de participer entre elles à un atelier sport-santé (le mercredi de 14h à 15h30 et le vendredi de 9h à 10h30).

### FABRIQUE DE SANTÉ MADELEINE BRÈS

20 rue du Colonel Fabien  
Ouvverte du lundi au vendredi  
Tél. : 01.48.11.21.69



#### ACTIONS PROMOTION DE LA SANTÉ :

- ✕ Ateliers de promotion de la santé sur des thématiques construites avec les habitant.es
- ✕ Ateliers sport-santé animés par des éducateurs sportifs de la Ville
- ✕ Cafés-santé, moment hebdomadaire d'échange, de libre parole et d'expression des besoins
- ✕ Ateliers santé des femmes
- ✕ Ateliers parents-enfants de prévention et de réduction des risques
- ✕ Ateliers jardin partagé cogéré avec les habitant.es

#### ACCUEIL INDIVIDUEL :

Permanences d'accompagnement dans la constitution des dossiers de droits de santé (Puma, CMU-C, AME, ACS, etc.).

#### CONSULTATIONS DE MÉDECINE GÉNÉRALE :

Du lundi au vendredi, avec ou sans rendez-vous.  
Secrétariat médical au 01 41 57 22 10

#### LES ACTIONS DES PARTENAIRES :

Ateliers socio-linguistiques, permanence d'écrivain public, permanence d'information et de prévention du cancer, permanences d'inscription au bilan de santé, permanences des assistantes sociales sectorisées sur le quartier ou à proximité.

### Conseils aux femmes

- Planification familiale (contraception, IVG, violences envers les femmes, sexualités, questions LGBT...) du Centre municipal de santé 5 rue du Dr Pesqué, Aubervilliers 01 48 11 21 90

- Planification familiale dans deux PMI d'Aubervilliers, 16-18 rue Bernard et Mazoyer 01 48 34 43 13  
18 rue du Buisson 01 48 34 73 58

- CIDFF 93 – Informations générales aux femmes 01 48 36 99 02

- Permanence emploi femmes vendredis après-midi – sur RV Maison pour tous ROSER 38 rue Gaetan Lamy 01 41 61 07 07

- Maison des femmes de St Denis 01 42 35 61 28

### Discriminations

- Permanences du Défenseur des droits

- MJD d'Aubervilliers, sur rendez-vous les mardis matin, 20 rue Bernard et Mazoyer, Aubervilliers, 01 48 11 32 24

- Salle de quartier Maladrerie – Emile Dubois les lundis après-midi, 14h-17h : sur Rendez-vous

- 1 allée Henri Matisse, (à côté de la médiathèque Henri Michaux), 07 68 98 04 71

### Discriminations et santé

- Santé Info Droit 0810 004 333, n° Azur ou 01 53 62 40 30

### Discriminations dans le logement

- L'Espace Solidarité Habitat de la Fondation Abbé Pierre 78-80 rue de la réunion 75020 Paris (01 44 64 04 51 du mardi au vendredi)

### Discriminations en raison de l'origine ou de la religion

- Permanences du MRAP, Prendre rendez-vous au 01 53 38 99 99

- Permanence téléphonique de SOS Racisme les mardis et jeudis matin 01 40 35 36 55

- CCIF Collectif contre l'islamophobie en France 09 54 80 25 93

### Handicap

- Coordination municipale du handicap 01 48 11 21 93

### Homophobie

- SOS Homophobie 0810 108 135

### Jeunes

- Mosaique, point d'accueil et d'écoute jeunes (12 à 17 ans), gratuit et anonyme, 22 rue Henri Barbusse 01 48 34 51 02

### Maison de justice et du droit

Permanences gratuites sur rendez-vous (conflits familiaux, droits au logement, droit du travail, droit des étrangers...)

20 rue Bernard et Mazoyer, Aubervilliers 01 48 11 32 24

### Violences envers les femmes

- Violences conjugales 3919

- Viols Femmes 0800 05 95 95

- Accompagnement local, association la Main Tendue 01 43 52 10 96

- Permanence juridique à la Maison de Justice et du Droit d'Aubervilliers 01 48 11 32 24

- Consultations de victimologie à Aubervilliers Centre Municipal de Santé 01 48 11 21 90

- SOS Femmes Seine Saint-Denis : écoute téléphonique (du lundi au vendredi 14h-17h) 01 48 48 62 27

- GAMS, contre les mutilations sexuelles et mariages forcés 01 43 48 10 87

### Vols, violences et atteintes à la personne

- Pour déposer une main courante ou porter plainte : Commissariat d'Aubervilliers, 16-22 rue Réchossière.

- Pour les auteurs de violences :

SOS violences familiales 01 49 96 32 55

### Pour en savoir plus :

- [www.defenseurdesdroits.fr/](http://www.defenseurdesdroits.fr/)

- [www.infofemmes.com/](http://www.infofemmes.com/)

- [www.planning-familial.org/](http://www.planning-familial.org/)

- [www.sos-homophobie.org/](http://www.sos-homophobie.org/)

- [www.egalitecontreracisme.fr/](http://www.egalitecontreracisme.fr/)

- [www.stop-violences-femmes.gouv.fr/](http://www.stop-violences-femmes.gouv.fr/)

- [www.avft.org/](http://www.avft.org/)